

ASSEMBLEE GENERALE AMPRO
du 18 MARS 2025

BULLETIN-REPONSE et CHEQUE à retourner pour le 3 mars au plus tard à :

Bernadette LEFEVRE
8, rue Saint Jean de Bréboeuf
50890 CONDE-sur-VIRE

Monsieur, Madame

Adresse

☎ : Nombre de personnes : (.....)

assisteront à l'assemblée	OUI	NON
prendront part au repas	OUI	NON
viendront à Condé par leurs propres moyens	OUI	NON

prendront le car à : (Mettre une croix dans la case correspondante)

Ducey (Rond point Place d'Etain)	départ 7 h 45	<input type="checkbox"/>
Avranches (Près de l'Eglise des Champs)	départ 8 h	<input type="checkbox"/>
La Colombe (Village le Bignon)	départ 8 h 25	<input type="checkbox"/>
Percy (Rond point central)	départ 8 h 30	<input type="checkbox"/>

Nous réglons par chèque, ci-joint, à l'ordre de l'AMPRO :

.....repas à	32,00 €/personne	=	€
.....place(s) de car à	8,00€/personne	=	€
soit un total de		=	€

En cas d'impossibilité de participer, veuillez nous prévenir 48 heures à l'avance sinon nous serions dans l'obligation d'encaisser votre chèque.

Pour votre confort, nous souhaitons vous placer dans la salle avec vos amis. Afin de vous donner satisfaction, indiquez-nous, ci-dessous, le nom de votre regroupement :

QUESTION(S) EVENTUELLE(S)